

l'Afrique en particulier, bien plus qu'une technologie nord-américaine en français.

De cette personnalité de base, trop rapidement esquissée, découlent les objectifs de la politique extérieure du Canada qui s'avèrent donc en concordance totale avec les valeurs fondamentales véhiculées à l'intérieur même du pays. Ainsi, on peut affirmer que la finalité des actions internationales canadiennes repose sur la volonté politique de renforcer l'interdépendance mondiale dans un souci de rééquilibrage Nord-Sud des ressources de la planète. Il s'agit là essentiellement d'une attitude d'idéalisme confiant, fondée sur le principe d'un internationalisme constructif qui s'articule autour des quatre axes suivants (qui ne sont pas nécessairement classés par ordre de priorité gouvernementale) :

- Projection à l'extérieur de l'identité canadienne. Les liens avec le Commonwealth et la Francophonie en sont l'expression la plus dynamique.
- Promotion de la justice sociale qui se prolonge non seulement dans le programme bilatéral d'aide mais aussi dans les prises de position à l'égard de l'apartheid en Afrique du Sud.
- Maintien de la paix et de la sécurité. La réputation du Canada dans le respect de ce principe n'est plus à démontrer.
- Promotion des exportations. Le Canada est, en effet, un des pays les plus marchands du monde avec à peu près 30 % de son PNB provenant de ses échanges avec les cinq continents.

La mise en pratique de ces principes conducteurs s'opérationnalise au niveau de la participation très active du Canada aux actions des agences multilatérales et au sein de sa programmation de coopération internationale bilatérale menée essentiellement par l'ACDI.

Sur le plan multilatéral, le Canada, seul pays à être membre actif du Groupe des Sept (pays les plus industrialisés), du Commonwealth et de la Francophonie, assure une fonction politique particulièrement importante au sein du système des Nations Unies, fonction déterminante pour l'Afrique. En guise d'illustration, rappelons l'annulation des quelque 700 millions de dollars de dettes aux pays les plus démunis du continent lors des derniers sommets de la Francophonie à Québec en septembre 1987, et du Commonwealth à Vancouver en octobre 1987. Rappelons l'insistance du Canada à l'égard de la libéralisation du commerce Nord-Sud lors de la réunion

du Groupe des Sept à Toronto en juin 1988, qui devrait se poursuivre à Montréal en décembre 1988 lors des négociations du GATT. On pourrait aussi mentionner le rôle de l'ancien ambassadeur du Canada aux Nations Unies au poste de Conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU pour les affaires africaines, ou encore le fait que la fonction de Chef du secrétariat du prestigieux Club du Sahel soit assurée par un haut fonctionnaire de l'ACDI depuis mai 1988.

L'importance des convictions et engagements démontrée au niveau multilatéral canadien se retrouve également au niveau de ses activités bilatérales. Ainsi, 75 % de ses fonds bilatéraux sont imputés à des pays et programmes appartenant au Commonwealth et à la Francophonie. Le gouvernement a déjà publié la nouvelle stratégie de son assistance en développement international, intitulée « Partageons notre avenir ». On peut y constater que le Canada, pays de puissance économique moyenne, se doit de faire des choix fondés sur des ressources financières limitées et sur la nature et l'intensité des besoins qu'il peut contribuer à satisfaire. Ainsi le continent africain reçoit-il 45 % des fonds bilatéraux. Les principes conducteurs de respect des droits de la personne, de développement des ressources humaines, de promotion du rôle de la femme, ainsi que de la protection de l'environnement dans le processus de développement y sont réaffirmés. Deux moyens d'action novateurs faciliteront la mise en place de la programmation : la décentralisation de certaines activités de l'ACDI sur le terrain ainsi que le renforcement du partenariat. Ce dernier implique davantage les récipiendaires dans la gestion des programmes et projets et les institutions canadiennes désirant s'associer avec leurs consoeurs du Sud, qu'il s'agisse des entreprises privées, coopératives, syndicats, universités ou ONG.

Toute stratégie se doit de prendre en compte les contraintes et variables incontrôlables qui risquent de contrecarrer ou d'affaiblir l'atteinte des objectifs fixés. Analysons, brièvement bien sûr, celles qui viennent nuire à l'amélioration des relations canado-africaines.

III — Les forces centrifuges au rapprochement canado-africain

L'existence de facteurs et de tendances historiques et économiques puissants pousse l'Afrique et le Canada vers des zones d'influences divergentes.